

# Info-Parents

FÉVRIER 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2	3	4	5	6
Semaine des enseignants – 2 au 6 février				
9	10	11	12	13
	Journée pédagogique	Carnaval d'hiver (remis au 18 février en cas de mauvaise température)		Journée St-Valentin Porte des vêtements rouges, rose, mauves ou blancs
Journées de la psychoéducation – 9 au 13 février				
16	17	18	19	20
	Conseil d'établissement 19 h			
Journées de la persévérance scolaire – 16 au 20 février				
23	24	25	26	27
			Journée pédagogique	

## RÉINSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

**Les informations qui suivent concernent exclusivement les parents dont l'enfant fréquente déjà un établissement du CSSMI (primaire et secondaire).**

La réinscription des élèves est le processus par lequel le parent confirme la poursuite de la scolarité de son enfant au CSSMI pour la prochaine année scolaire. Il en est de même pour tous les élèves en transition entre le primaire et le secondaire.

Cette opération administrative, bien qu'importante, n'a pas pour objectif de confirmer l'école de fréquentation ou le classement des élèves pour la prochaine année scolaire. Elle permet, entre autres, de prendre des décisions éclairées lors de la formation des groupes ou de procéder à l'inscription de l'élève au service de garde ou encore d'effectuer le choix de cours au secondaire.

**L'école de fréquentation des élèves est confirmée aux parents entre les mois de juin et août, soit après la période de classement des élèves et celle de la répartition des élèves dans chacun des établissements du CSSMI.**

### Comment faire une demande de réinscription?

Les parents pourront effectuer leur demande de réinscription en ligne dès le début du mois de février 2026 via le Portail Parents. Un courriel sera envoyé aux parents à la fin janvier pour les informer de la mise en ligne du formulaire.

Une fois la réinscription en ligne effectuée, le parent sera en mesure de faire :

- Une demande d'inscription à un projet particulier régional au primaire
- Une demande de choix d'école
- Une demande de renouvellement de choix d'école extraterritoriale

## FRAIS IMPAYÉS (EFFETS SCOLAIRES, AUTOBUS ET SERVICE DE GARDE)

Certains parents ont encore des frais impayés. Nous vous demandons de régler le tout dès maintenant. Les dossiers impayés seront acheminés aux ressources financières en **recouvrement où d'autres frais s'appliqueront.**

## PONCTUALITÉ

Il est important que votre enfant soit à l'école dès le son de la première cloche (8 h 25) pour lui permettre de s'organiser et être prêt à entreprendre sa journée. Nous vous rappelons que l'accueil des élèves se fait le matin entre 8 h 25 et 8 h 32.

Nous remarquons que plusieurs élèves arrivent en retard le matin. Nous vous demandons donc votre collaboration à ce sujet.

## SERVICE DE GARDE

Il est très important d'aviser le service de garde de l'absence de votre enfant ou de tout changement, et ce, **avant 11 h** au 450-473-2823, poste 1.

### Journées pédagogiques :

Pour les élèves qui fréquenteront le service de garde lors des prochaines journées pédagogiques, il ne faut pas oublier de les inscrire sur Mozaïk en respectant les délais prescrits.

## RELEVÉS 24

**Nous procéderons à la production des feuillets fiscaux 2026 sous peu.** N'oubliez pas de vérifier vos courriels à ce sujet. Veuillez prendre note que les feuillets **ne seront pas** imprimés par l'école, vous les trouverez sur le « Portail Parents ».

Voici la procédure pour les récupérer :

### RELEVÉS FISCAUX (RELEVÉS 24 ET REÇUS FÉDÉRAUX POUR FRAIS DE GARDE D'ENFANTS)

#### COMMENT ACCÉDER À VOS FEUILLETS FISCAUX À PARTIR DU PORTAIL PARENTS

The screenshot shows the Mozaïk Parents Portal interface. At the top, there is a blue header with the Mozaïk logo and the text 'mozaïkportail'. Below the header, there is a user profile section with the name 'Justin' and a question mark icon. A row of six menu items is displayed: 'Absences' (red), 'Résultats' (blue), 'Finances' (green), 'Dossier' (orange), 'Messages' (teal), and 'Ressources' (orange). The 'Finances' menu item is highlighted with a red box and a red '1' above it. Below the menu items, there is a section titled 'Finances'. Under this section, there are two links: 'États de compte' and 'Relevés fiscaux'. The 'Relevés fiscaux' link is highlighted with a red box and a red '2' next to it. Below the links, there is a link to 'Service de garde -' with the text 'Dernière mise à jour: 16 janvier 2019' and 'Format: pdf | Taille: 30 Ko'.

**CETTE ÉTAPE DEVRA ÊTRE EFFECTUÉE POUR CHAQUE ENFANT.**

## CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

### École des Perséides :

Lorsque vous venez reconduire ou chercher vos enfants à l'école, nous vous demandons de respecter la signalisation et d'utiliser le débarcadère longeant le corridor piétonnier (du côté de l'école). Il en va de la sécurité des enfants. Par ailleurs, par souci de bon voisinage, veuillez ne pas vous stationner du côté des résidences privées. Nos voisins voient malheureusement trop souvent leur entrée obstruée et leur pelouse abîmée (au printemps et à l'été) par un véhicule. Merci de votre collaboration!

### Pavillon des Primevères :

L'utilisation du stationnement du personnel est interdit à partir de 8 h 00.

Pour assurer la sécurité de tous et la fluidité, **le stationnement en 45 degrés est interdit en tout temps**. La voiture doit être immobilisée **parallèlement au trottoir**, le parent reste dans le véhicule, l'enfant sort seul et se dirige sur le trottoir vers la cour d'école. Le parent quitte immédiatement après avoir déposé son enfant pour laisser la place au prochain. Les policiers de la ville de Deux-Montagnes vous rappellent qu'**il est interdit de se stationner dans le débarcadère d'autobus de 8 h 10 à 16 h tous les jours de la semaine**. En cas de non-respect des règles de sécurité routière, vous vous exposez à une contravention. Pour les utilisateurs du service de garde, lorsque vous venez reconduire ou chercher vos enfants, le stationnement est permis dans le débarcadère le matin **avant 8 h 10** et le soir **après 16 h**.

## CARNAVAL D'HIVER À L'ÉCOLE DES PERSÉIDES

Le mercredi 11 février (remis au 18 février en cas de mauvaise température) dans nos deux bâtiments aura lieu, en avant-midi, le carnaval de l'école des Perséides. Les élèves vivront des activités hivernales organisées et supervisées par nos incroyables enseignants d'éducation physique. Il y aura aussi la distribution d'une collation spéciale individuelle pour chaque élève. Étant donné que les activités se dérouleront à l'extérieur, **votre enfant devra être chaudement habillé (habit de neige complet, tuque, cache-cou, mitaines, bottes)**.

## SEMAINE DES ENSEIGNANTS DU 2 AU 6 FÉVRIER 2026

Il est important de reconnaître et de valoriser le travail du personnel enseignant! Un simple merci à l'enseignante ou à l'enseignant de votre enfant peut faire une grande différence! On vous invite à lui envoyer un petit message pendant cette semaine spéciale. La contribution et le travail du personnel enseignant sont inestimables, mais surtout essentiels à la réussite de votre enfant!

## JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026

Des enseignants qui accompagnent, des parents qui félicitent, des employeurs qui soutiennent, des amis qui écoutent ou encore des entraîneurs qui motivent : tous ces petits gestes du quotidien ont un impact positif sur la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes et adultes. Joignez-vous à nous pour célébrer les Journées de la persévérance scolaire 2026 du 16 au 20 février sous le thème « La persévérance, ça mène loin ».



**Derrière chaque  
accomplissement,  
il y a de la  
persévérance.**

La persévérance,  
ça mène loin.



DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026  
LES JOURNÉES DE LA  
**PERSÉVÉRANCE  
SCOLAIRE**

#JPS2026

## RISTOURNES

Nous avons le plaisir de vous annoncer le montant des ristournes offertes à l'école par le Familiprix Extra de Saint-Joseph-du-Lac pour la vente des cahiers d'activités pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Du Familiprix Extra, un chèque d'une somme de 2199,09 \$ nous a déjà été envoyé. Ce montant sera ajouté aux fonds spéciaux.

De plus, Familiprix Extra sera en mesure de faire un don de 943 \$ à Opération Enfant Soleil à la suite de la vente d'étiquettes personnalisées. Un grand merci de votre généreuse participation.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### PRIX LUMINA – 5e édition

Pour une 5e année consécutive, 14 personnalités (employés, élèves, parents, partenaire, équipe) qui se démarquent positivement et qui font rayonner notre milieu scolaire seront couronnées.

Du 19 janvier au 20 février, rendez-vous sur le site Web du CSSMI pour soumettre la candidature de votre personne étoile 🌟. Faisons briller notre belle communauté éducative...ensemble! Vous en faites partie vous aussi.

[Formulaire disponible ici](#)

### 19 FÉVRIER : DATE LIMITE D'INSCRIPTION AUX PROJETS PARTICULIERS RÉGIONAUX

La date limite pour inscrire votre enfant dans un projet particulier régional pour le niveau primaire est le 19 février, 9 h. Pour tout savoir sur le processus d'inscription aux programmes alternatif, musical et Baccalauréat International (PEI), [cliquez ici](#).

